

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Référent ÉKIP 2 - Architecte



#### Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/c27677e2818fc70bb82e6394>

Date d'obtention : 2025-12-05 20:26:16

# Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

L'utilisation d'un processus de planification et de mise en œuvre structuré permet d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes, car elle offre un cadre cohérent pour organiser, suivre et ajuster les interventions. D'abord, la planification permet de clarifier les besoins réels des jeunes, d'identifier des objectifs précis et de sélectionner des actions qui ont un sens pour eux. Elle favorise aussi une meilleure collaboration entre les intervenants, ce qui réduit les interventions isolées ou redondantes.

Ensuite, la mise en œuvre permet de tester des stratégies de manière intentionnelle, cohérente et adaptée au contexte. Le fait de suivre un processus réfléchi encourage la prise de décision basée sur des observations ou des données plutôt que sur l'intuition seule. Cela augmente l'efficacité des actions menées auprès des jeunes.

Finalement, ce processus inclut des moments d'évaluation et d'ajustement, essentiels pour s'assurer que les interventions demeurent pertinentes et qu'elles soutiennent réellement le développement global des jeunes (autonomie, compétences sociales, bien-être, réussite éducative, etc.). On intervient donc non seulement de façon plus organisée, mais aussi de façon plus réceptive et adaptée aux besoins changeants des jeunes.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

Plusieurs sections du référent ÉKIP me permettent de valider ou de bonifier mes pratiques, chacune offrant un éclairage différent sur mon rôle d'intervenant. D'abord, les sections portant sur l'analyse des besoins et des facteurs d'influence m'aident à confirmer que mes interventions reposent sur une compréhension juste de la réalité des jeunes. Elles me permettent aussi de repérer des éléments que j'aurais pu sous-estimer, comme certains facteurs familiaux, socio-émotionnels ou motivationnels. Les sections liées à la planification des interventions me donnent des repères concrets pour structurer mes actions : formulation d'objectifs clairs, choix de stratégies adaptées et cohérence avec le développement global du jeune. Elles m'aident à voir ce que je fais déjà bien, mais aussi où je pourrais être plus intentionnel.

Ensuite, les sections sur la mise en œuvre et le suivi me permettent de bonifier ma pratique en m'encourageant à observer, ajuster et documenter mes interventions de manière plus systématique. Cela renforce la qualité de mon accompagnement, tout en me permettant de mieux mesurer l'impact de mes actions.

Finalement, les sections portant sur la collaboration interprofessionnelle me rappellent l'importance de travailler en cohérence avec les autres acteurs autour du jeune. Elles soutiennent ma réflexion sur la communication, la complémentarité des rôles et la coordination des efforts, ce qui contribue à des interventions plus riches et plus efficaces.

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

La concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté bonifie grandement les actions de promotion de la santé et de prévention, car elle permet d'intervenir de manière cohérente, complète et mieux adaptée aux réalités des jeunes. Lorsqu'on partage l'information et qu'on met en commun les expertises, on obtient une compréhension plus globale de la situation du jeune : ses forces, ses défis, son environnement et les facteurs qui influencent sa santé et son bien-être.

Cette collaboration favorise aussi une continuité des interventions entre l'école, la maison et les services externes. Les messages deviennent plus cohérents, les stratégies mieux alignées et les actions plus efficaces, ce qui augmente les chances de réussite. De plus, la concertation permet d'éviter le dédoublement des efforts et d'assurer un meilleur soutien aux familles, qui se sentent accompagnées plutôt que seules devant les difficultés.

Enfin, impliquer plusieurs acteurs crée un filet de sécurité plus large autour du jeune : chacun peut jouer un rôle complémentaire, repérer des signaux précoces et agir de manière coordonnée. Cela renforce non seulement la qualité des actions de promotion et de prévention, mais aussi l'impact réel sur la santé, le bien-être et le développement global des jeunes.